



Motifs de l'entretien différents de ceux de la lettre

Par **denonorette**, le **02/07/2009** à **13:25**

Bonjour,

Je me permets de vous solliciter à nouveau mais je me trouve confrontée à une situation, et je lis des informations contradictoires à ce sujet.

Mon employeur m'a licenciée pour faute grave.

Lors de l'entretien, il m'a reproché des faits qui n'avaient jamais eu lieu, j'étais en mesure de le prouver.

J'étais, lors de l'entretien, accompagnée d'un conseiller du salarié.

Je reçois, ce jour, ma lettre de licenciement pour faute grave et les faits qui me sont reprochés dans la lettre sont complètement différents de ceux évoqués lors de l'entretien. Il n'est même pas fait mention des faits dont nous avons discuté en face à face.

A-t-il le droit de faire un tel volte-face au niveau des motifs invoqués ?

Vous remerciant encore une fois, pour votre aide précieuse,